

Gien → Vivre sa ville

POURTOUQ ■ Les conseillers de la Communauté des communes giennoises se sont réunis vendredi

Le projet de cinéma prend forme

La com-com financera à hauteur de 170.000 € par an, minimum, l'exploitation du nouveau cinéma de Gien, pour une durée de quinze ans.

Antoine Le M
Le projet du nouveau cinéma, qui sera construit place du Petit-Château à Gien, devrait ouvrir d'ici fin 2017, continue à paraître forme. Vendredi soir, au centre administratif, les conseillers de la Communauté des communes giennoises ont approuvé la convention de soutien à l'exploitation de la structure culturelle avec le mécène privé « Les Écrans giennois ».

Programmation variée avec un accent mis sur l'art et l'essai

Le coût total éligible du projet est la somme de la convention évaluée à 15.481.411 euros. La com-com contribuera à hauteur de 170.000 euros par an, minimum, à compter du début de l'exploitation et pour une durée de quinze ans, soit 2.550.000 euros au total. Ce financement intervient dans le dispositif de la loi Sures du 12 juillet 1985, qui soutient les collectivités locales à subven-



ÉQUIPEMENT Le centre, dont le coût est de 15,48 millions d'euros, sera construit sur le site de l'ancien cinéma.

tionner des exploitants privés de cinéma, mais encadré 30 % du chiffre d'affaires de l'établissement ou 30 % du coût du projet.

L'intercommunalité devra faire attention à respecter la liberté d'initiative et l'autonomie du gestionnaire, ainsi qu'à concilier la bonne gestion des aides publiques. En contrepartie, la société « Les Écrans giennois » prendra des engagements en matière de programmation cinématographique, d'animation, de développement des publics et

si de politique tarifaire (lire ci-dessous). L'une des caractéristiques de la programmation du complexe cinématographique, dont le coût est de 17,5 millions d'euros, est d'être variée. Chaque année, sur au moins 20 % des séances, le cinéma en propose chaque jour (ou un minimum de vingt-neuf séances hebdomadaires par salle) et propose tous à deux films par semaine, en 2D comme en 3D. Une programmation qui se veut d'éducation à l'image, mais an-

ma participera à la « Fête du cinéma », au Festival du cinéma, mais aussi au Festival d'été et au Festival Cinéma.

« Six salles, ce n'est pas trop »

Le président de la com-com et maire de Gien, Christian Boubeau, a précisé que le permis de construire était en cours de dépôt. « L'ensemble du personnel du cinéma entrera ses registres, à l'automne. Il n'y a pas d'ambiguïté là-dessus ».

Jean-Pierre Pongry, maire de Saint-Gandoux, a été interrogé à propos de la convention : « Si l'activité du cinéma a lieu, ce qui n'est pas probable, est-ce que la com-com contribuera à cette activité ? La réponse de Christian Boubeau a été claire : « Non, je par malheur, ce capital, tout d'abord. Mais je réajuste que si, au lieu de salles différentes, ce n'est pas trop, contrairement à ce que je pensais entendre ».

POLITIQUE TARIFAIRE

Le plus, plus tard, c'est-à-dire vers 2018. Des tarifs réduits sont prévus pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires de l'aide sociale, les salariés et les bénéficiaires de l'aide sociale. Les tarifs de l'abonnement pour cinq ou dix séances sont proposés à 10 et 20 euros pour les adultes et 5 et 10 euros pour les enfants de 12